GUIDE DE PLANIFICATION ÉVÉNEMENTIELLE

PARC LINÉAIRE LE P'TIT TRAIN DU NORD

P'TIT TRAIN du NORD

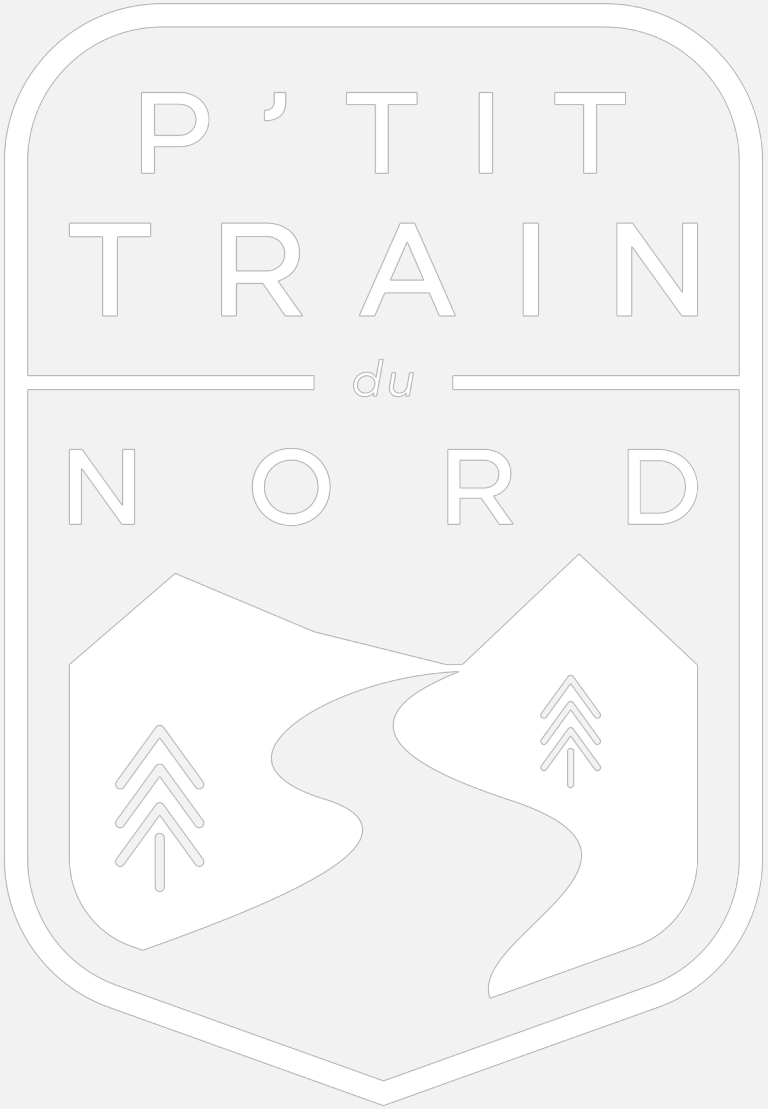
P'TIT
TRAIN
du
NORD

INTRODUCTION

- Le Parc linéaire Le P'tit Train du Nord est fier d'accueillir des événements sur ses 232 km de pistes ainsi que sur les les 58 km du Corridor Aérobique. Chaque année, plus d'une vingtaine d'événements ont lieu sur ces parcs. Les événements contribuent à animer le Parc, à renforcer la vie communautaire, sociale et économique ainsi qu'augmenter le sentiment d'appartenance des citoyens.

- Ces événements sont des stimulants pour une population dynamique et pour la communauté d'affaires. Ils sont également des moteurs économiques et de développement social permettant à différents pôles de rayonner.

- Le guide de planification événementielle a pour but d'informer et encadrer les organisations désirant présenter un événement, une activité ou ou sortie sur le Parc linéaire Le P'tit Train du Nord ou sur le Corridor Aérobique afin d'assurer un développement harmonieux entre l'offre événementielle, la sécurité des participants et des usagers ainsi que la gestion du risque et de la crise, pour ne nommer que ceux-ci.

PRINCIPES DIRECTEURS

Les demandes d'autorisation d'événement sur le Parc linéaire Le P'tit Train du Nord sont évaluées selon les critères suivants :

L'événement, l'activité ou la sortie doit se réaliser dans le cadre d'une des disciplines autorisées sur le Parc linéaire le P'tit Train du Nord et avoir un caractère soit sportif, communautaire ou culturel.

Tout événement, activité ou sortie se doit de cadrer avec la mission de l'organisation : « La Corporation du Parc linéaire le P'tit Train du Nord assure la gestion et l'exploitation, du Parc linéaire le P'tit Train du Nord et du Corridor Aérobique (…) La Corporation gère ces équipements pour le bien-être collectif de la population des Laurentides et comme outil de développement touristique et économique de la région. »

TYPES D'ÉVÉNEMENTS

Les critères d'accueil peuvent varier selon la nature de la demande. La demande sera d'abord identifiée par le Parc linéaire Le P'tit Train du Nord selon une des catégories suivantes :

1. **Événement :**
   Un événement se distingue par une fréquence ponctuelle, organisée par un promoteur (organisme légalement constitué) impliquant, dans bien des cas, un nombre significatif de participants, des coûts d'inscription, ou des activités de levée de fonds, des activités de promotion et/ou de publicité.(Frais : 75$ analyse de dossier, 350$/événement autorisé, 3$/inscription)*

2. **Activité :**
   Une activité possède un caractère ponctuel ou répétitif, organisée par un promoteur (organisme légalement constitué) impliquant, dans bien des cas, un nombre significatif de participants, des coûts d'inscription, des activités de promotion et/ou de publicité, sans activité de levée de fonds. Par exemple : groupe d'entraînement récurrent avec frais d'inscription (Frais : 100$/activité autorisée)*

3. **Sortie :**
   Une sortie possède un caractère ponctuel et/ou récurrent, du type "promenade", organisée par un promoteur (organisme légalement constitué) ou par une organisation communautaire ou scolaire impliquant, dans bien des cas, un nombre significatif de participants, sans promotion, ni publicité. Par exemple : sortie scolaire (Frais : aucun)

* Les taxes applicables (TPS-TVQ) ne sont pas incluses et doivent être ajoutées à ce montant.

Initiales: _____

CRITÈRES D'ANALYSE ET DOCUMENTS REQUIS POUR LA PRÉSENTATION D'UN ÉVÉNEMENT

- Formulaire de demande d'autorisation pour la tenue d'un événement (page 10 et 11);
- Formulaire sur les procédures d'urgence et le plan d'évacuation (page 12);
- Promoteur/organisme :
  - Historique de l'événement ;
  - Réalisations antérieures du promoteur.
- Lettres patentes de l'organisme ;
- Preuve d'assurance en responsabilité-civile pour l'événement (page 5)
- Liste des membres du conseil d'administration (le Registraire des entreprises doit être à jour) ;
- Budget et financement de l'événement ;
- Potentiel de rayonnement et plan de visibilité (page 5 et 8) ;

Le Parc linéaire se réserve le droit d'exiger des documents supplémentaires en fonction du type d'événement.

CRITÈRES D'ANALYSE ET DOCUMENTS REQUIS POUR LA PRÉSENTATION D'UNE ACTIVITÉ OU UNE SORTIE

- Formulaire de demande d'autorisation pour la tenue d'un événement (page 10 et 11) ;
- Formulaire sur les procédures d'urgence et le plan d'évacuation (Page 12) ;
- Preuve d'assurance en responsabilité-civile pour l'activité (page 5) ;
- Promoteur/organisme :
  - Historique de l'activité ;
  - Réalisations antérieures de l'organisateur.

Le Parc linéaire se réserve le droit d'exiger des documents supplémentaires en fonction du type d'activité.

Initiales: _____

EXIGENCES À RESPECTER

SÉCURITÉ, ASSURANCES ET PLAN D'URGENCE

1. L'événement, l'activité ou la sortie doit être accepté par l'assureur du Parc linéaire le P'tit Train du Nord et être approuvé par ce dernier.
2. Le promoteur doit déposer une preuve d'assurance en responsabilité-civile pour l'événement d'au moins 2M$ et s'engager à ajouter Le Parc linéaire le P'tit Train du Nord ainsi que la MRC touchée par l'événement à titre d'assurés additionnels sur sa police.
3. En cas de bris ou de dommages, le promoteur doit s'engager à remettre en état ou remplacer à ses frais les éléments endommagés : **un dépôt de cautionnement pourrait être exigé par le Parc linéaire pour la tenue de l'événement**.
4. Tout incident ou accident doit être documenté et déclaré au Parc linéaire le jour même de l'événement, l'activité ou la sortie.
5. Le promoteur s'engage à respecter les exigences, à fournir un plan d'urgence avec procédures, un plan d'évacuation et à respecter les recommandations qui le concerne.

PUBLICITÉ ET VISIBILITÉ

1. Le promoteur doit considérer le Parc linéaire à titre de commanditaire de l'événement dans ses promotions et sa publicité. La valeur de la commandite est alors évaluée par le Parc linéaire.
2. Le promoteur doit présenter son plan de visibilité dans le respect des normes en vigueur. Le plan de visibilité doit être approuvé par le Parc linéaire.
3. Les éléments de visibilité de l'événement et des commanditaires devront être installés par le promoteur et enlevés par celui-ci le jour même de l'événement.
4. Offrir une fenêtre de représentation à l'organisation du Parc linéaire lors de l'événement (remise de médailles, courte élocution, etc.).

Initiales: _____

EXIGENCES À RESPECTER

RÈGLEMENTS, CODE D'ÉTHIQUE ET ACCESSIBILITÉ

1. Respecter les règlements et le code de bonne conduite du Parc linéaire le P'tit Train du Nord et du Corridor Aérobique ainsi que les lois, les règlements et les ordonnances applicables à l'événement, l'activité ou la sortie.
2. Le promoteur est prié d'adapter le site de leur événement, activité ou sortie afin de le rendre accessible aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite. Il doit aussi s'assurer que le site soit doté de bloc sanitaire en quantité suffisante pour l'achalandage prévu lors de l'événement.
3. Le Parc linéaire le P'tit Train du Nord et/ou Corridor Aérobique ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une fermeture pour la tenue d'un événement, d'une activité ou d'une sortie. Le promoteur doit prévoir un système alternatif, une déviation sécuritaire et d'un degré de difficulté acceptable et une signalisation claire du système alternatif mis en place qui doit préalablement être approuvé par le Parc linéaire.

FINANCE

1. Un mois après l'événement ou l'activité, le promoteur devra remettre au Parc linéaire un rapport incluant le nombre de participants, les revenus, les dépenses ainsi que le bénéfice net.
2. En période hivernale, le coût d'inscription à un événement, une activité ou une sortie doit inclure le prix du billet quotidien (ski de fond) du Parc linéaire le P'tit Train du Nord qui sera remis à la Corporation. Le Parc linéaire se se réserve le droit d'exiger un montant forfaitaire pour la location du Parc linéaire le P'tit Train du Nord.
3. L'autorisation du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord est requise pour la vente d'articles promotionnels, de rafraichissements ou autres.
4. Le promoteur réserve au Parc linéaire Le P'tit Train du Nord un emplacement stratégique afin que ce dernier puisse tenir un kiosque d'information , offrir ses items promotionnels ou autre.

Initiales: _____

EXIGENCES À RESPECTER

COÛT

La présentation et l'étude d'une demande ne constitue pas une autorisation à tenir l'événement, l'activité ou la sortie.

1. Des exceptions peuvent être acceptées avec de nouveaux critères d'accessibilité et des frais supplémentaires pour des activités entre le 24 juin et le 15 août ainsi que les fins de semaine et les jours fériés.

Type de frais	Événement	Activité	Sortie
Ouverture de dossier	75 $ *	NA	NA
Dossier accepté	350 $	100 $	NA
Frais par inscription	3 $ / participant	NA	NA
Patrouilleurs (RCA/DEA)	100 $		NA
Défibrillateurs	200 $		NA

- Toute demande d'**événement** doit être déposée quatre mois ou plus avant la tenue de celui-ci. Un montant de 75$ (plus les taxes applicables) est exigé pour l'ouverture du dossier et l'analyse de la demande. **Ce montant n'est pas remboursable.**
- **Le paiement doit être adressé au Parc linéaire Le P'tit Train du Nord, 1490, rue Saint-Joseph, Sainte-Adèle (Québec) J8B 1G4**

Initiales: _____

PLAN DE VISIBILITÉ

Cette portion du document précise les principes et les modalités de communication que doivent appliquer et respecter les organismes pour la tenue d'un événement sur le Parc linéaire du P'tit Train du Nord et les activités de communication associées (lancement, inauguration, conférence de presse, remise de prix, etc.)

- ❑ L'organisme doit utiliser la signature (logo) du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord dans les documents de promotion et de communication en format papier et électronique et faire approuver les items de promotion utilisant le logo du Parc linéaire.
- ❑ Des affiches doivent être envoyées au Parc linéaire Le P'tit Train du Nord 2 semaines avant la date de l'événements afin que nous puissions l'afficher dans nos différents pôles.
- ❑ Le promoteur réserve au Parc linéaire Le P'tit Train du Nord un emplacement stratégique afin que celui-ci y appose une tente et qu'il puisse tenir un kiosque d'information, offrir ses items promotionnels ou autre, aux participants et au public
- ❑ Le Parc linéaire Le P'tit Train du Nord est inscrit dans une décharge de permission d'utilisation de photos des participants pour des fins de promotion sur son site et sur les médias sociaux.
- ❑ Pendant l'événement, le promoteur réserve un moment afin qu'un membre de l'équipe du Parc linéaire puisse dire quelques mots aux participants et à la foule (ex: départ, remise de médailles, discours et allocutions, etc.). Une invitation claire doit être transmise à info@traindunord.com
- ❑ Au cours des prochaines années, le Parc linéaire Le P'tit Train du Nord se positionne pour promouvoir des actions éco-responsables afin de sensibiliser tous les utilisateurs du Parc à opter un comportement en respect des principes de développement durable . Des projets de sensibilisation sont à venir. Si déjà, le promoteur s'est engagé dans des actions éco responsables, veuillez nous les décrire :

_____

_____

_____

_____

Initiales: _____

PROCÉDURES D'URGENCE ET PLAN D'ÉVACUATION

Les procédures d'urgence et le plan d'évacuation sont des élément essentiels pour la bonne tenue d'un événement. La sécurité des participants et du public est de la responsabilité du promoteur ou de l'organisateur.

L'organisme ou le promoteur s'engage à :

- ❑ À retourner au Parc linéaire le plan d'urgence de rempli 30 jours avant la date de l'événement. Si les procédures d'urgence et le plan d'évacuation ne sont pas conformes, l'événement peut être annulé
- ❑ À assurer en tout temps la sécurité du public
- ❑ À favoriser l'accessibilité du site de l'événement aux véhicules d'urgence
- ❑ À avoir un poste médical (espace dédié) avec secouristes dument formés
- ❑ À garder en poste le personnel médical jusqu'à l'arrivée du dernier participant.
- ❑ À respecter les règlements et le code de bonne conduite du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord (ex.: chien interdit, véhicule motorisé interdit),
- ❑ De tenir indemne et à couvert Le Parc linéaire Le P'tit Train du Nord de toute réclamation et de tout dommage de quelque nature que se soit, causé par l'organisme, ses employés, ses préposés, ses représentants ou contractants en relation avec la tenue de l'événement.
- ❑ Prévenir les services ambulanciers et le(s) service(s) de police de la tenue de l'événement.
- ❑ À préparer un plan d'évacuation de la foule et des participants en cas de circonstances exceptionnelles.
- ❑ Recommandation : à avoir un défibrillateur prêt à être utilisé.

Initiales: _____

COORDONNÉES :

Organisme : _____

Adresse : _____

Personne ressource : _____titre :_____

Courriel: _____Tél.: _____ Cell.: _____

Contact pendant l'événement : _____ Titre : _____

Courriel: _____Tél.: _____ Cell.: _____

DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT, DE L'ACTIVITÉ OU DE LA SORTIE :

Nom de l'événement, de l'activité ou de la sortie:_____

Date : _____Heure:_____ En cas de pluie : Annulé ☐ ou reporté au : _____

Site de départ: _____ Site d'arrivée: _____

Clientèle visée : Enfants ☐ Adolescents ☐ Adultes ☐ Aînés ☐ Familles ☐

Frais d'inscription au participant : _____$ Fonds remis à : _____

Nombre de participants attendus: Adultes : _____ 17 ans et - : _____

Nombres de visiteurs attendus : _____ Nombre de bénévoles prévus : _____

Description et objectifs: _____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

P'TIT TRAIN du NORD

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION

Signature du responsable: _____

PREMIERS SOINS :

Nombre secouristes (RCR/DEA) : _____ Ratio secouristes/participants : _____/_____

Besoin en premiers soins de la patrouille du Parc linéaire (selon disponibilité) : _____

Poste médical : oui ☐ non ☐ Emplacement : _____

Défibrillateurs : oui ☐ non ☐ Quantité : _____

MODIFICATION DE PARCOURS :

Fermeture de piste : oui ☐ non ☐

Complète*: oui ☐ non ☐ Du km _____ au _____

* *Le Parc linéaire peut refuser une fermeture*

Navette* : oui ☐ non ☐ Du km _____ au _____

* *Exclusif à la compagnie Autobus du P'tit Train du Nord*

Déviation de piste* : oui ☐ non ☐ Heure fermeture : _____ ouverture : _____

* *Le Parc linéaire Le P'tit Train du Nord doit approuver la déviation*

Nom des rues de la déviations de la piste: _____,_____

_____,_____,_____

Nombre de signaleurs prévus : _____ Besoin en signaleurs du Parc linéaire (selon disponibilité) : _____

Services d'urgences prévenus: oui ☐ non ☐ Nom du contact : _____

Renseignements additionnels sur la déviation: _____

_____

_____

_____

_____

_____

P'TIT TRAIN du NORD

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION

Signature du responsable: _____

PROCÉDURE D'URGENCE

NOM DE L'ÉVÉNEMENT:

PERSONNE RESPONSABLE SUR LE TERRAIN:
Nom _____ Cell. :_____

NUMÉROS D'URGENCE PENDANT L'ÉVÉNEMENT :
Nom _____ Cell. :_____
Nom _____ Cell. :_____
Nom _____ Cell. :_____

PROCÉDURE D'URGENCE POUR:
BLESSURE MAJEURE (Blessure qui pourrait causer des dommages permanents ou entrainer la mort)

1_____

2_____

3_____

BLESSURE MINEURE (Blessure qui peut être stabilisée par des premiers soins de base)

1_____

2_____

3_____

PERSONNE PERDUE :

1_____

2_____

3_____

911 POUR TOUTE URGENCE
SOPFEU (feux de forêts) 1-800-463-FEUX (3389)
Centre Anti-poison 1-800-463-5060

Responsable: _____Cell. :_____

PLAN D'ÉVACUATION

NOM DE L'ÉVÉNEMENT:

RESPONSABLE EN CHARGE DE L'ÉVACUATION:

Nom _____ Cell. :_____

RÔLES ET RESPONSABILITÉS:

1_____

2_____

3_____

4_____

POUR TOUTE URGENCE: 911
Feux de forêts/ SOPFEU : 1-800-463-FEUX (3389)
Centre Anti-poison: 1-800-463-5060

Signature du responsable de l'événement:

_____

P'TIT TRAIN du NORD

PARC LINÉAIRE

LE P'TIT TRAIN DU NORD

USAGES PERMIS

Veuillez en tout temps :

- Circuler à la file lorsque vous êtes en groupe
- Circuler à une vitesse raisonnable et effectuer des manoeuvres prudentes
- Dégager la voie de roulement lors d'un arrêt
- Cyclistes : circuler à droite et dépasser par la gauche
- Piétons : circuler à gauche de la piste (face aux vélos)

USAGES NON PERMIS

Non autorisés :

- Aucun animal n'est permis
- Aucun véhicule motorisé
- Aucun scooter électrique
- Aucune planche ou ski à roulette

Pour toute urgence composez le 911